

Habilitation électrique BE manoeuvre

Format :

Présentiel

Durée :

1 jour / 7 h

Référence :

SEC-HAB-1380

Type de formation :

Formation qualifiante

Public :

Toute personne n'étant pas électricien de métier devant réaliser hors tension des opérations simples sur des installations électriques en basse tension (remplacement de fusibles ou de lampes, réarmement de disjoncteurs, raccordement volets roulants...).

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Réaliser en sécurité des opérations simples et des manoeuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Résultats attendus de la formation :

Savoir effectuer le remplacement de fusibles ou de lampes, réarmement de disjoncteurs, raccordement volets roulants...

Pré-requis :

Aucun

Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques. Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

- 1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
- 2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

Moyens techniques et pédagogiques :

En présentiel :

- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.
- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte :

- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.
- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :

L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.

Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

NB :

NOMBRE DE PARTICIPANTS: 2 à 10 par groupe

INTERETS POUR L'EMPLOYEUR:

L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter des dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.



Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu

Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...)

Les différents domaines de tension

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Identifier les limites et les zones d'environnement

Le principe d'une habilitation

Définition des symboles d'habilitation

Les prescriptions associées aux zones de travail

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...)

La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

- Module manoeuvres en basse tension (BE Manoeuvre)

Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Les limites de l'habilitation BE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc...)

Les informations et documents à échanger ou à transmettre au charge d'exploitation électrique ou au charge de consignation

Les instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres

Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 19/09/2021